

Paris, le 17 janvier 2012

Communiqué de presse

Il vous reste 30 jours **pour échanger vos billets en francs** **contre des euros**

Il ne vous reste plus que 30 jours pour échanger vos billets en francs. En effet, après le 17 février 2012, plus aucun billet en francs ne sera échangeable.

Jusqu'au 17 février 2012, les cinq billets ci-dessous peuvent être échangés contre des euros dans les caisses des succursales de la Banque de France et auprès de l'IEDOM (Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer), liste des agences IEDOM page suivante.

Date de fin d'échange	Dénomination du billet
17 février 2012	500F Pierre et Marie Curie 200F Gustave Eiffel 100F Cézanne 50F Saint-Exupéry 20F Debussy

Quelles que soient la date limite et la valeur des billets, n'attendez pas le dernier jour.

Pièce d'identité en cours de validité ainsi que justificatif de domicile pour les échanges supérieurs ou égaux à 1 000 € soit 6 500 FF. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour tout échange supérieur ou égal à 10 000 FF.

Les internautes pourront trouver sur le site www.jechangemesfrancs.com la liste des billets échangeables et de leurs valeurs d'échange, des précisions sur les conditions dans lesquelles sont échangés les billets ainsi que les adresses où ils peuvent être rapportés.

AGENCE	ADRESSE	TÉLÉPHONE STANDARD	HORAIRES D'OUVERTURE
Guadeloupe	Parc d'activités la Providence Zac de Dothémare 97139 LES ABYMES	05 90 93 74 84	Du lundi au vendredi de 8h00 à 11 h00
Guyane	8 rue Christophe Colomb BP 6016 97206 CAYENNE Cedex	05 94 29 36 50	lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30
Martinique	1, boulevard du Général de Gaulle BP 512 97206 FORT-DE-FRANCE Cedex	05 96 59 44 58	Du lundi au vendredi de 8h15 à 11h00
Mayotte	Avenue de la Préfecture BP 500 97600 MAMOUDZOU	02 69 61 05 05	Du lundi au jeudi de 13h00 à 15h00
La Réunion	4, rue de la compagnie des Indes 97487 SAINT-DENIS Cedex	02 62 90 71 00	Du lundi au vendredi 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h00
St-Pierre-et-Miquelon	22, place du Général de Gaulle BP 4202 97500 SAINT-PIERRE	05 08 41 06 00	Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

L'Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer, banque centrale déléguée, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, assume également de nombreuses missions de service public qui font de lui un irremplaçable observateur de la vie économique, financière et bancaire des cinq départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane française, La Réunion, Mayotte) et des collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Les publications de l'IEDOM sont accessibles gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse, E. SERINGOT tél : 01 53 44 30 59